

Formation ante et post mortem

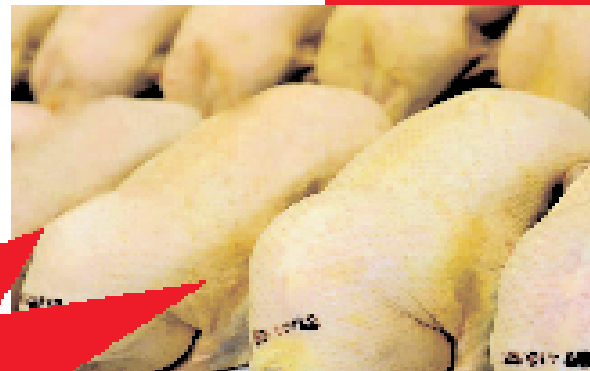
Participer à l'inspection sanitaire pour l'abattage à la ferme CE

Objectifs de formation

Etre capable de réaliser l'INSPECTION ANTE MORTEM et les RETRAITS POST MORTEM lors de l'abattage à la ferme de palmipèdes gras et de volailles.

AU PROGRAMME

- Réle du responsable des retraits,
- Critères d'alerte sur l'ICA,
- Anomalies justifiant un retrait,
- Procédure de retrait et de stockage.



INTERVENANTS

Didier VILATTE, Vétérinaire,
Emeline POUYAU, Association Foie Gras 32,
Cathy BERGES, Chambre d'Agriculture 32.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Diaporama, Cdrom, échanges.

DUREE : 1 jour

HORAIRE : 9 h à 17 h30.

4 SESSIONS AU CHOIX

- **ELEURANCE**
JEUDI 8 AVRIL 2010
- **MASSEUBE**
MARDI 13 AVRIL 2010
- **VIC FEZENSAC**
MARDI 20 AVRIL 2010
- **SAMATAN**
MARDI 27 AVRIL 2010

PUBLIC

Agriculteur détenteur ou futur détenteur d'un abattoir à la ferme CE.

TARIF RESSORTISSANT VIVEA

20 €



Contact :

Cathy BERGES - CA32 - 05.62.41.77.40

Renvoyez le bulletin d'inscription de la Volonté Paysanne (page 11) valant contrat simplifié de formation professionnelle au Pôle Formation - Chambre d'Agriculture - BP 70181 - 32009 AUCH CEDEX

